## Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau

*Dans la limite de 200€*




La Communauté de Communes prend également en charge 90% du prix d'achat d'un récupérateur d'eau.

Après achat, présentez à l'accueil : la facture ainsi qu'un justificatif de domicile.

9 - 11 rue de la Libération, 21 400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 57 57